



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES APPALACHES
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE
DU SACRÉ-CŒUR-DE-JÉSUS

**AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE
ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS**

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

*Est par la présente donnée, par la soussignée Sylvie Mercier,
directrice générale/greffière-trésorière, de la susdite municipalité.*

QUE :

Conformément à l'article 956 du Code municipal, le conseil de la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus tiendra une séance extraordinaire, le 18 décembre 2023 à 19h00 à la salle municipale, sise au 4118, route 112.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget de l'année 2024 et le programme triennal d'immobilisations 2024-2025 et 2026.

Donné à Sacré-Cœur-de-Jésus, ce septième jour du mois de décembre deux mille vingt-trois.

*Sylvie Mercier,
Directrice générale /greffière-trésorière*